

ASSEMBLÉE NATIONALE

LUTTE CONTRE LE DÉRÈGLEMENT CLIMATIQUE - (N° 3995)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N ° 6404

présenté par

Mme Boyer, M. Batut, M. Cabaré, Mme Brulebois, Mme Blanc, M. Haury, M. Testé,
Mme Vignon, Mme Sarles, Mme O'Petit, Mme Gomez-Bassac, M. Vignal, M. Maire, Mme Le
Feur, Mme Mirallès, Mme Sylla, M. Cellier, M. Martin, Mme Tanguy, Mme Riotton, M. Rupin,
Mme Bureau-Bonnard et M. Mbaye

ARTICLE ADDITIONNEL**APRÈS L'ARTICLE 57, insérer l'article suivant:**

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.